

Pôle culturel et associatif



Programme :

Équipement culturel et associatif : école de musique, salle de spectacle, salles associatives, médiathèque.

Date de réalisation : 2018

Concepteur(s) :

SCOP B-A-BO, architectes
ATELIER DESMICHELLE, architecte

Maître d'ouvrage :

Ville de Courtenay

Surface :

1 700 m²

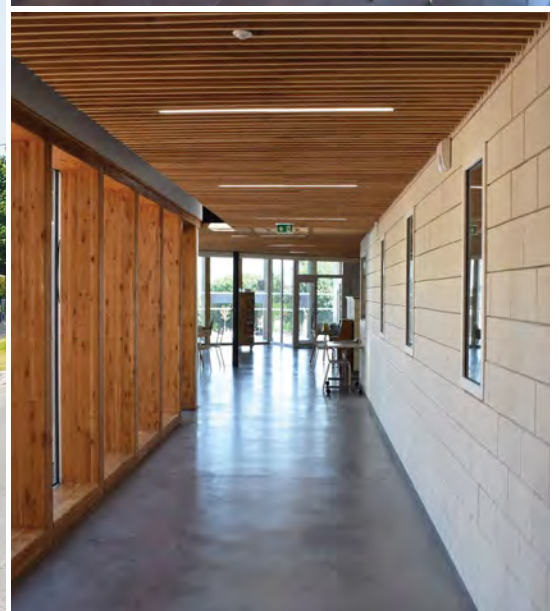
Coût :

5 500 000 euros (TTC)

Photos : M-C BORDAZ photographe

Qualité urbaine/d'insertion

Le bâtiment se situe en limite du centre-bourg de Courtenay, sur l'emplacement de l'ancien collège, il jouxte les équipements scolaires communaux. L'équipement est implanté à l'alignement du tissu urbain existant, sur une parcelle en angle ouverte sur la rue des Ormes et la place Honoré Combe. Un grand parvis domine le haut de la ville et permet d'apercevoir la rive opposée de la vallée de la Cléry.



Qualité architecturale

Le bâtiment abrite une médiathèque, une école de musique et de danse, des locaux associatifs ainsi qu'une salle de spectacle de 150 places, équipée de gradins rétractables. Il s'articule autour d'un hall d'entrée et d'un patio de 200 m². Tous les espaces bénéficient d'une vue sur l'extérieur.

Le bâtiment a été conçu en BIM (maquette numérique) travail qui a été mené de manière collaborative.

Système(s) constructif(s)

L'équipement, en structure bois et isolation paille, est revêtu d'un bardage bois lasuré noir et de tuiles de bois fendues pour la salle de spectacles. Il a fallu environ 1400 bottes de paille, soit l'équivalent de 3,5 hectares, pour isoler les murs et la toiture.

Les murs ont été préfabriqués en atelier par la société Natali (Loir-et-Cher) et montés sur place par Les Charpentes du Gâtinais (Loiret).

Les murs porteurs intérieurs sont réalisés en maçonneries "blocstar" pour répondre à un besoin acoustique, thermique et coupe-feu. Laissés brut ils participent à l'ambiance des espaces intérieurs.

Le mobilier en bois de la médiathèque a été conçu sur roulettes pour répondre aux mieux aux besoins des usagers.

Qualité(s) d'usage

Tous les locaux sont de plain-pied, afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et la circulation des usagers. La cohabitation de plusieurs activités est facilitée par un travail fin sur l'acoustique, ainsi les salles de l'école de musique dédiées à certains instruments bénéficient d'une insonorisation supplémentaire (double porte isolée, murs, plafond).

Dimension environnementale

Une attention particulière a été portée à l'origine géographique des matériaux utilisés, afin de rester dans une logique globale de minimisation de la consommation d'énergie et de carburant. Ainsi, ces matériaux sont, pour l'essentiel, locaux ou français : paille de la région Centre, mélèze de Haute-Savoie, panneaux en bois des Vosges, etc. La construction est préfabriquée en ossature bois-paille. Le projet a privilégié l'usage de matériaux naturels particulièrement pour les aménagements intérieurs et y compris pour le mobilier. La ventilation est assurée par une VMC double flux. Après une année d'utilisation, le bâtiment respecte les objectifs de consommation d'énergie de 30 kWh/m² par an.

Par ailleurs, l'équipement est raccordé au réseau de chaleur bois de la ville, alimentant déjà en chauffage plusieurs bâtiments communaux.

Rôle du CAUE

Le CAUE est intervenu en amont du projet pour aider la commune à construire une vision d'ensemble de son projet et définir sa commande avant de faire appel à un maître d'œuvre.

